Inscription à l’atelier du 21 avril 2024 avec Bruno Larue, photographe.

Organisé par la Galerie Espace Rhizomes, OBNL.

Description

Apprendre à photographier vos toiles pour obtenir des images belles et fidèles à votre travail afin que votre dossier soit bien considéré. ~4h d’atelier, par Bruno Larue, artiste photographe.

Bruno Larue a commencé en tant que photographe professionnel il y a près de 20 ans. Sa conjointe actuelle étant artiste peintre, il a développé une méthode assez simple pour aider les artistes à prendre leurs toiles en photo. Depuis maintenant plusieurs années, il partage son temps entre des photos d’art et la transmission de sa passion via des ateliers photos.

Quand et où a lieu l’atelier?

Le dimanche 21 avril 2024, de 10h à 14h30 (apportez votre lunch: 30 minutes de pause).
À la salle communautaire de la Municipalité de Val-Morin, au 2e étage. Adresse: 6120 rue Morin, Val-Morin.

Matériel requis:

Lors de l’atelier:
Cellulaire (pour obtenir des photos pour un portfolio en ligne ou pour publier sur vos réseaux sociaux) ou appareil photo manuel (pour pouvoir imprimer des reproductions de vos toiles en grand format).

Matériel pour prise de note: papier-crayon.

Apportez une ou deux toiles d’environ 16x16 pouces (plus ou moins) qui serviront lors de l’atelier pour des exercices pratiques.

À la maison:
Avoir accès à un logiciel de retouche de base de type Photoshop ou équivalent (il existe des logiciels gratuits en ligne).

À noter que la photographie d’œuvre et son exactitude dépend non seulement de l’appareil que vous avez (profil de couleur, résolution), de la prise de vue (conditions de lumière), mais aussi du traitement fait ensuite (retouches)! Certaines toiles peuvent être très belles dès la prise de vue, si celle-ci est bien faite (pas besoin de retouches), mais d’autres demanderont obligatoirement de faire des petites retouches (certaines couleurs, certaines textures, etc…).

Conditions d’annulation

Vu que la salle est réservée et que l’animateur est payé d’avance, il est impossible de vous rembourser si vous décidez d’annuler. Toutefois, Bruno Larue offre de vous donner accès pendant une durée d’un mois à sa formation équivalente enregistrée et disponible en ligne. Cela vous permettra donc d’avoir connaissance de tout le contenu de l’atelier (sans la possibilité de poser vos questions).

Exception: vous pouvez obtenir un remboursement si vous trouvez un(e) remplaçant(e) qui prend votre place (dans ce cas, votre remboursement sera fait une fois que la personne aura payé sa place).

Inscription

Les inscriptions sont validées à la réception du paiement. Pas de réservation possible. Tout paiement fait office d’acceptation des termes décrits ici.

Coût

Pour les membres du Collectif des Artistes de Espace Rhizomes: 50$ payable à la Galerie Espace Rhizomes.
Pour les non-membres: 65$ payable à la Galerie Espace Rhizomes.

Rappel: le coût réel est plus élevé, mais la Galerie subventionne une partie de l'atelier!

Modalités de paiement:

Par chèque, virement interac ou argent comptant. **Date limite: le 12 avril 2024!**

Virement Interac:
Il vous suffit d'envoyer un virement bancaire électronique de 50$ (ou 65$) à l'adresse mail de la Galerie (galerievalmorin@gmail.com) avec comme mot de réponse le mot "galerie" sans majuscule.

Nous accuserons réception de votre virement.

Si le nom de la personne qui fait le virement est différent du participant, merci de nous le signaler!

Par chèque:
Il vous suffit d'envoyer un chèque de 50$ (ou 65$) à l'ordre de "Espace Rhizomes" et à l'adresse de notre trésorière:

Sarah Chamberland
2345 Chemin de la Gare
Val-Morin, QC J0T 2R0

Dès réception de votre chèque, nous accuserons réception de votre paiement. Veuillez nous signaler dès que vous avez mis le chèque à la Poste.

Le chèque doit être reçu AVANT le 12 avril par notre trésorière! Donc, n'attendez pas la dernière minute!

Par argent comptant:
Le montant doit être payé avant la date limite du 12 avril! Si vous souhaitez le faire en argent comptant, écrivez-nous par mail et nous vous donnerons la procédure à suivre en privé.

Notes complémentaires:

Vous devez apporter votre lunch. Attention: aucun déchet périssable ou odorant ne doit être jeté dans les poubelles! Sinon, des frais de ménage risquent d'être chargés à la Galerie.
Nous ne savons pas si le frigo ou le micro-onde sont utilisables. Donc, apportez de préférence un lunch "autonome".

Le plancher est neuf, la Municipalité demande donc d'apporter des souliers d'intérieur pour ne pas abîmer la salle. De même si la météo n'est pas clémente (pluie, bouette, neige…), car sinon, ils risquent de nous charger des frais de ménage.

Merci!

Rappel: date limite du 12 avril pour les paiements!

Au plaisir d'organiser d'autres ateliers pour vous servir,
Le CA de la Galerie Espace Rhizomes